[illegible] de la deuxième [illegible]. A la mort de M. le chanoine Holbecq [illegible] il prit la direction de l'important collège, [illegible] contribua à développer encore cet établissement d'éducation.

Les évêchés de Cambrai et d'Arras ont reconnu les services rendus par M. Dieu à l'enseignement en le nommant chanoine honoraire.

Depuis plusieurs années déjà, M. le chanoine Dieu a été choisi par le recteur de l'Université pour représenter, au sein du Conseil académique les institutions libres.

ACCIDENTS D'USINE. — Un homme de peine de la distillerie Lesaffre et Bonduel, Léon Dessaux, 58 ans, demeurant à Marcq, a reçu dans la figure un jet de vapeur d'alcool. M. le docteur Ducroquet, a constaté des brûlures superficielles aux yeux et a prescrit un repos de 15 jours environ.

— Un laveur de cuves, employé à la distillerie Lesaffre et Bonduel, Charles Bourgeois, 55 ans, s'est blessé au pied en glissant sur une planche. De l'avis de M. le docteur Ducroquet, huit jours suffiront au rétablissement du blessé.

DANS LES CONTRIBUTIONS. — M. Bouquillion commis de 2e classe des contributions indirectes, affecté au service de la distillerie Lesaffre et Bonduel, est élevé à la 1re classe.

UN ACCIDENT DE TRAMWAY. — Mardi vers cinq heures et demie, une locomotive du tramway à vapeur, a été endommagée par un grès que les paveurs n'avaient pas posé au niveau voulu. L'entrée du dépôt des machines fut, de ce fait obstruée et le service des tramways subit d'importants retards.

HALLUIN

UNE SERIE D'ARRESTATIONS. — Trois arrestations ont été opérées mardi, en ville, par la police. Pour avoir été trouvés mendiant, alors que dans la même journée, il leur avait été dit de se rendre ailleurs, Rousselle Constant 54 ans, originaire de Cerseuil-les-Soissons (Aisne), demeurant à Taillefontaine; Ryckelpick Charles-Joseph, 46 ans, né à Coudekerque-Branche (Nord), tisserand sans domicile fixe. Tous les deux ont été plusieurs fois condamnés. Un marchand de chiffons, Pierre Demeulenaere, a été arrêté et conduit à la gendarmerie pour voies de faits, ivresse, tapage et rebellion. Les trois prisonniers seront transférés à Lille par les soins de la gendarmerie.

LINSELLES

NOMINATION ECCLESIASTIQUE. — M. l'abbé Lippens, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Linselles, en remplacement de M. l'abbé Hanon. M. l'abbé Désiré Delobel, de Linselles, est nommé professeur à l'Institution St-Jude, à Armentières.

LILLE

BREVET ELEMENTAIRE. — La session de brevet élémentaire (aspirants) s'est ouverte lundi. Voici les noms des candidats admissibles aux épreuves de la seconde série :

MM. Alglave, Andriot, Arrachart, Becquart, Bernaert, Bétremas, Biloire, Bonnelle, Bouckaert, Cadée, Capron, Alfred Carlier, Léon Carlier, Adolphe Caudron, Pierre Caudron, Chevalier, Chombart.

MM. Colard, Compère, Crétin, Dassincourt, Decaudin, Decottignies, Decourrières, Dedryver, Delabaere, Delchambre, Delcroix, Demory, Deswarte, Detoma, Deville, Dewinter, Dieux, Duhamel.

MM. Duhot, Dujardin, Dupont, Albert Durieu, Paul Durieux, Eloy, Favière, Forestier, Fornet, Gautier, Ghis Gorique, Guibert, Guilly, Hardy, Hontschoote, Hues Huret.

MM. Isoré, Jeanne, Knecht, Lantoine, Laurent Ledoux, Léonard, Léraillez, Leroy, Lesage, Lesurque, Lévy, Licour, Louis, Lussies, Marcon, Maurice, Mercier Molin, Monnoyer, Mouton, Neveux, Odou.

MM. Paltre Papavoine, Paquet, Patin, Petit, Peuple, Pierchon, Pigache, Pillois Philipson, Playont, Pluchart, Poggionovo, Riquier, Roger, Roos, Rouzé.

MM. Salmon, Sarrazin, Scache, Scheider, Sellet, Siame, Sorriaux Taquet, Théret, Théron, Tison Turbot, Turotte, Tutelle, Vandenabeele, Vandenbeuk, Varlet, Vanderbecq, Wauties, Vergnete, Verly, Vermeulen, Verrous, Vœt.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille LEFEBVRE-BUCSON, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de **Alice Lefebvre**, décédée à Roubaix, le 2 juillet 1900, à l'âge de 9 ans et 10 mois, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 5 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Tilleul, 138.

Les amis et connaissances de la famille GILLANTON-DELTOUR, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame **Stéphanie-Isabelle Deltour**, décédée à Roubaix, le 2 juillet 1900, dans sa quatre-vingt-unième année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 4 juillet, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Collège, 50, à 8 heures 1/4.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 5 juillet 1900, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur **Henri Dassonville**, décédé à Roubaix, le 8 juin 1900, à l'âge de 28 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST
64-66, rue de l'Alouette, Roubaix, *téléphone*. Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. 54579

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mardi, 3 juillet 1900
Présidence de M. Martin, vice-président

L'AGRESSION DES REMPARTS A LILLE.
Les individus qui, dans la soirée du mardi 25 juin, vers huit heures, assaillirent Mlle Hortense Larnause âgée de 15 ans, qui rentrait tranquillement chez elle et essayèrent de se livrer sur elle à de graves violences, ont comparu à l'audience de mardi. Jules Guichart a été condamné à six mois de prison, Achille Ségard à trois mois et un jour. Un troisième, Eugène Haverlant, est acquitté.

AFFAIRES DIVERSES. — Auguste Demazy, vol, 40 jours. — Marie Bert, 18 ans, dévideuse à Roubaix, rue du Tilleul, fraude de 2 kilos de café, 24 jours de prison et 500 francs d'amende. — Amand Berthe, 20 ans, journalier à Roubaix, boulevard Beaurepaire, cour Jonville, fraude, 10 jours et 500 francs. — Léopold Couck, 38 ans, journalier, infraction à un arrêté d'expulsion, 1 mois de prison.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

LA QUESTION DU MARCHE A TERME

M. Edmond Ternynck nous communique la lettre suivante qu'il vient d'adresser à M. Charles Pollet :

Roubaix, le 2 juillet 1900

« Monsieur Charles Pollet,

» Je lis dans le « Journal de Roubaix » votre lettre du 29 juin. Au lieu d'attendre le référendum de ceux qui sont partisans du marché à terme, pourquoi comme président du Syndicat des filateurs et comme membre du bureau de la Société Commerciale et Industrielle, ne feriez-vous pas une assemblée générale des filateurs de laines, des fabricants et des négociants en tissus et ne demanderiez-vous pas à cette réunion si on est partisan ou non du marché à terme. Je crois qu'une majorité très importante serait de votre avis.

» Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

»Signé : Edmond Ternynck »

TRAIN DE PLAISIR POUR L'EXPOSITION. — Un train de plaisir à marche rapide et à prix très réduits en 3e classe, sera mis en marche, le dimanche 8 juillet, au départ de Tourcoing, Roubaix, Croix-Wasquehal, Lille, Douai, à destination du Champ de Mars sans transbordement.

Départ de Tourcoing à 4 heures 10 du matin, de Roubaix, à 4 h. 17; de Lille à 4 h. 50; arrivée au Champ de Mars à 10 h. 25. Départ de Paris (gare de Paris-la-Chapelle), le 8, à 8 heures 40 du soir; arrivée à Lille le 9, à 1 h. 30 du matin; à Roubaix, à 1 h. 59; à Tourcoing, à 2 h. 06.

En outre de billets individuels, il est délivré des billets de famille comportant des réductions. Le nom-

bre de places offertes au public ne pourra excéder le chiffre de 500; les voyageurs seront invités à retenir leurs billets à l'avance.

CONCERTS ET SPECTACLES

HIPPODROME ROUBAISIEN

Dimanche 8 Juillet 1900 à onze heures du matin

TIRAGE DES PRIMES
DE LA
BOUCHÉE DE PAIN
ET DU
PRÊT DU COUCHAGE
— 1899-1900 —

Le tirage sera précédé d'une
Matinée Populaire
avec le gracieux concours des
Mandolonistes Roubaisiens
de l'inimitable BROUTTEUX J. Watteeuw, etc., etc.

AVIS. — Vu le bas prix des places, il ne sera accordé aucune entrée de faveur.

PRIX DES PLACES. — Loges et fauteuils, 1 fr.; pourtour, 0 fr. 75; premières galeries, 0 fr. 50; deuxièmes galeries, 0 fr. 25. Bureau de location chez M. Jubé, rue de la Gare.

WATTRELOS. — Concert par les « Enfants de la Lyre ». — Voici le programme du concert public qui sera donné par la musique les « Enfants de la Lyre », demain, jeudi, à huit heures et demie du soir, sur la Grande-Place : 1. Allegro militaire « St-Georges », X.; 2 « France », ouverture, V. Buot ; 3. L'éblouissante mazurka de concert pour clarinettes, Bousquier ; 4. « Le Cid », grand opéra, Massenet ; 5. « Sous la tente », fantaisie, Leroux ; 6. Boléro pour clarinettes, L. Blemans.

NORD

VOL D'UNE JUMENT. — Mardi, vers dix heures du matin, un cultivateur d'Ennevelin, M. Lamblin, se rendant dans un de ses prés, ne fut pas peu surpris de n'y plus trouver une jument baie brune, âgée de 13 ans, mesurant 1 mètre 68 de hauteur. Des habitants de Cysoing croient avoir vu passer cette jument, vers dix heures un quart du matin. On la conduisait dans la direction de la frontière.

LA SAISON A MALO-LES-BAINS. — LA PLAGE DE MALO-TERMINUS ET DE LEFFRINCKHOUCKE-SUR-MER. — Les fêtes de la kermesse de Dunkerque qui viennent de prendre fin, sont, chaque année, l'occasion pour de nombreux baigneurs d'aller faire un tour à Malo-les-Bains, où, malgré le temps incertain, la digue présentait l'animation des beaux jours de la saison.

Le long du Boulevard de la République qui mène à la Plage de Malo-Terminus et de Leffrinckhoucke-sur-mer, de nombreuses voitures conduisent les promeneurs à la nouvelle digue des Sociétés Immobilières. Et c'est un concert unanime d'éloges en jugeant de l'effet produit par le carrelage en céramiques qui est terminé sur une longueur de plus de cent mètres aux fronts de mer, un nouveau chalet s'élève à hauteur du toit et déjà nous apprenons qu'il sera habité le mois prochain. On le voit, la plage Malo-Terminus et de Leffrinckhoucke-sur-mer, marche rondement et les nombreux acquéreurs de terrains ont fait là une excellente affaire qui leur rapportera de gros bénéfices dans peu de temps.

Rien d'étonnant à ceci, la vogue est actuellement au littoral français et parmi les plages les plus plus appréciées celle de Malo-Leffrinckhoucke a pris d'emblée une situation prépondérante. A Malo, le terrain qui valait quinze francs, il y a une douzaine d'années, a été vendu jusqu'à deux cent vingt-cinq francs le mètre, l'an dernier. A Malo-Terminus, où les Sociétés ont deux kilomètres de fronts de mer, avec une digue incomparable, de l'avis de tous ceux qui l'ont vue, les terrains acquerront certainement une plus-value considérable à cause de la situation exceptionnelle de la plage. Ce boulevard de la République offre, en effet, une promenade charmante aux piétons, aux cyclistes et aux voitures, en même temps que la gare qui est là à proximité assure la rapidité des communications pour les étrangers. Et très prochainement un tramway circulera sur cette route pour relier la station nouvelle au centre de Malo et à Dunkerque.

On peut donc répéter qu'il y a là une véritable aubaine pour ceux qui savent en profiter, et rien n'est plus facile, avec les facilités de paiement qu'offrent les Sociétés Immobilières aux petites bourses. Tout le monde aura bientôt son châlet là-bas, et de nouvelles villas vont très prochainement compléter aux fronts de mer l'esthétique de cette magnifique digue-promenade qui est actuellement le plus beau boulevard maritime de tout le littoral.

66905d SAVARIN.

NECROLOGIE. — On annonce la mort de M. l'abbé Pinte, vicaire de Brillon.

M. Pinte (Louis), était né à Thumeries le 24 janvier 1866. Ordonné prêtre le 26 juin 1893, il fut successivement nommé vicaire à Walincourt, à Armentières, à Landrecies, puis vicaire de Brillon où il est mort vendredi dernier.

LES VOTES DE NOS DEPUTES. — Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord dans le scrutin sur l'ordre du jour pur et simple accepté par le gouvernement, à la suite de l'interpellation de M. Berthelot sur les opérations du Sud-Algérien :

Ont voté pour : MM. Barrois, Bersez, Cochin, Debève, Defontaine, Delaune, Dron, Evrard, Eliez, Guillain, l'abbé Lemire, Lepez, Loyer, de Montalembert, Morcrette-Ledieu, E. Motte, Pasqual, Plichon, Rogez, Weil-Mallez. — M. Dansette était absent par congé.

La Chambre des députés a adopté l'ordre du jour par 452 voix contre 59.

FIN DE SAISON aux GALERIES LILLOISES

Prix **très bas** pour tenter les acheteuses et permettre de solder rapidement tous les modèles de **chapeaux** et de **confections pour dames** existant encore dans ces rayons. 48524-55815

PAS-DE-CALAIS

PALMES ACADEMIQUES. — Dans la réunion de la Société française de sauvetage que préside M. Boucher-Cadart, président du conseil général du Pas-de-Calais, réunion tenue dimanche à Paris, le délégué du ministre de l'instruction publique a remis à Mme Boucher-Cadart, « l'active coopératrice de son mari dans ses œuvres philanthropiques », les insignes d'officier d'Académie.

FUNERAILLES. — A Saint-Omer, M. Paul Cossart, fils de M. Cossart, notaire.

BELGIQUE

CHAMBRE DES REPRESENTANTS. — Séance du 3 juillet. — Le bureau provisoire est formé de Tack, président d'âge, et de M. Gillès de Pelichy et Pouille remplissant les fonctions de secrétaire.

M. Pouille, le nouveau député socialiste d'Ath-Tournai, donne lecture de diverses réclamations formulées par des électeurs ou des candidats malheureux.

La séance est suspendue à 2 heures 35. Les commissions se réunissent dans les bureaux des sections. Pendant ce temps, les nouveaux venus font connaissance et se congratulent mutuellement.

A 3 heures 50, la séance est reprise.

Le défilé des rapports sur les élections commence. Les rapports pour Verviers, Mons et Maeseyck sont renvoyés à demain. Les membres validés prêtent serment. La séance est levée à 5 heure.

L'ordre du jour de demain porte : Continuation de la validation des pouvoirs; élection du bureau et des commissions parlementaires.

LE SENAT. — Séance du 3 juillet. — M. De Gorge, doyen d'âge, occupe la présidence. MM. Grimard et Orban de Xivry remplissent les fonctions de secrétaires. Les sénateurs se réunissent en sections pour procéder à la vérification des pouvoirs.

A leur rentrée en séance, M. Sam Wiener présente le rapport sur l'élection de Tournai-Ath et conclut à la validation de MM. Stiénon du Pré, Huet et de Séjournet, qui prêtent serment.

De rapports sont ensuite déposés concluant à la validation des sénateurs élus à Hasselt, Tongres, Bruxelles, Gand-Ecloo, Roulers-Thielt, Nivelles et dans le Luxembourg. Les élus présents prêtent serment.

On valide encore les élections de Verviers, Saint-Nicolas, Courtrai-Ypres, Audenarde-Alost, Mons-Soignies, Liège, Huy-Waremme.

Il est également fait rapport sur les élections des sénateurs provinciaux du Hainaut, Flandre occidentale, Flandre orientale, Liège, Luxembourg. La séance est levée.

L'ABBE DAENS ET LE « BIEN PUBLIC ». — Le « Bien Public » de Gand, ayant reproduit un article de l'abbé Daens, ancien député d'Alost, a reçu de ce dernier la lettre suivante :

Monsieur,

Si j'usais du droit que m'accorde ma loi pour répondre aux attaques injustes dont je suis l'objet dans votre journal, j'en serais devenu le principal rédacteur.

Mais je méprise les injures, surtout quand elles viennent d'un homme caché derrière le masque de l'anonymat.

Voici seulement 3 questions auxquelles je vous prie de répondre poliment et clairement :

1. En quoi suis-je un « prêtre révolté » ?

Je déclare à nouveau que je reconnais pleinement tout le dogme, toute la morale et toute la discipline de l'Eglise catholique. (1)

2. Où se trouve la « loi ecclésiastique » privant le prêtre de son droit de citoyen, c'est-à-dire d'être électeur et éligible, et lui défendant de s'occuper de politique ? (2)

3. Le « Bien Public », en octobre 1894, a reconnu formellement mon droit de poser ma candidature à la Chambre. Le reconnaît-il encore aujourd'hui, ou bien a-t-il deux poids et deux mesures ? (3)

Quant au sens du passage incriminé de mon article, vous savez comme moi que l'histoire enseigne que le peuple n'a jamais obtenu ses droits que par la victoire. (4)

Plait-il à votre rédacteur caché de prouver le contraire ?

Je vous requiers d'insérer cette réponse à votre article du 29 juin.

A. DAENS, Prêtre catholique.

Le « Bien Public » répond :

« (1) Nous appelons, comme tout le monde, prêtre révolté, l'individu, revêtu du caractère sacerdotal, qui se montre obstinément et publiquement rebelle aux conseils, aux avertissements, aux ordres, aux prohibitions de l'évêque à qui il a promis, sous serment, le jour de son ordination, respect et obéissance, « reverentiam et obedientiam ».

» (2) Ce n'est pas à nous, simples laïques, mais à l'évêque chargé d'appliquer la loi ecclésiastique et d'exercer la juridiction, que devrait s'adresser cette question. Si la réponse ne satisfait pas l'intéressé, il peut en appeler à Rome comme M. Daens en avait annoncé l'intention. Il doit savoir mieux que personne ce qu'on lui a répondu là-bas.

» (3) Nous avons admis et nous admettons encore la légitime représentation des intérêts populaires dans l'unité du parti catholique, mais nous traitons de schismocrates ceux qui, sous prétexte de servir la démocratie, se séparent du parti catholique et même le combattent ouvertement.

« (4) Ce sont, au contraire, les triomphes pacifiques comme notre victoire de 1884, qui sont les plus durables. Les violences révolutionnaires amènent par contre, trop souvent, une tyrannie pire que celle qu'elles avaient la prétention de renverser. La Révolution française aboutit à la Terreur et ne ménage pas même les abbés déclassés ou défroqués qui s'étaient jetés dans le mouvement. Après leur avoir fait perdre moralement la tête, elle la leur enlève physiquement sur la guillotine. »

BRUXELLES

L'AFFAIRE SIPIDO. — La Cour d'assises du Brabant a entendu mardi matin, les conclusions des avocats et les dépositions des témoins dans l'affaire Sipido. Dans l'audience de l'après-midi, M. l'avocat général Servais a commencé son réquisitoire.

Les prévenus sont en aveu sur les faits matériels. Quant aux mobiles ils se déduisent de leurs principes et de leurs lectures anarchistes.

ELLEZELLES

UN DERAILLEMENT A LA GARE. — Un train de marchandises à double traction a déraillé dans la gare d'Ellezelles; l'une des machines s'est enfoncée dans le sol à une grande profondeur, l'autre a été renversée sur le côté de la voie. Un machiniste et un chauffeur ont été blessés assez gravement. Des renforts ont été demandés à la station de Tournai.

CHARLEROI

UNE GREVE IMMINENTE DANS LA VERRERIE. — La Nouvelle Union verrerie, dont le siège est à Lodelinsart, vient de prendre une décision dont l'importance est considérable au point de vue de la verrerie belge. Tous ses membres, au nombre de six mille environ, ont donné samedi 30 juin leur préavis à leurs patrons, c'est-à-dire dans toutes les verreries du bassin de Charleroi. Ils font savoir aux maîtres de verreries qu'ils abandonnent tout le travail et toutes les places aux ouvriers non-syndiqués. Il est probable que, dans la situation où se trouve actuellement l'industrie verrière belge, les patrons préféreront fermer leurs établissements que d'accepter un tel ultimatum.

NAMUR

UN DRAME EMOUVANT. — Un cultivateur de Branchon, près Namur, M. Martin Chéron, âgé de 48 ans, désespéré de voir sa mère aux prises avec une terrible agonie, s'est ouvert la gorge à coups de rasoir et a expiré quelques instants après.

ANVERS

FANTAISIE D'ELEPHANT. — L'éléphant du cirque d'Anvers, a failli tuer son cornac lundi soir, après la représentation. Dans un moment de colère, il a saisi le cornac avec sa trompe et l'a lancé contre la muraille de l'écurie. Les palefreniers sont arrivés heureusement et ont ligoté l'animal. Le cornac est dans un état très grave.

GAND

APRES LES GREVES. — Les patrons gantois avaient promis à leurs ouvriers de leur accorder une augmentation de salaire, dès qu'ils auraient pu examiner les griefs, et s'ils jugeaient que ceux-ci étaient fondés. Certains patrons viennent d'exécuter cette promesse; c'est ainsi que les filatures de coton « La Florida » et la « Louisiane » ont porté le salaire de leurs rebouteurs au tarif uniforme de 16 francs par semaine, soit une augmentation pour la première usine, de 0,50, pour la seconde de un franc 50.

ISEGHEM

NOMINATION DU BOURGMESTRE. — Par arrêté royal du 2 juillet, M. J. V. Van den Bogaerde est nommé bourgmestre à Iseghem.

BRUGES

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES. — Mgr l'évêque de Bruges a nommé : Vicaire de Saint-Sauveur à Bruges, M. De Bandt, vicaire de la Madeleine en la même ville. — Vicaire de la Madeleine, à Bruges, M. Spincemaille, coadjuteur de M. le curé de Pitthem. — Vicaire à Hulste, M. Muylle, ancien aumônier de l'hospice de Wenduyne.

WERVICQ

UN NOUVEL ACCIDENT SUR LA LIGNE DE COURTRAI A YPRES. — Nous avons rapporté le terrible accident survenu dimanche à Menin et dans lequel un malheureux ouvrier de Frelinghien (Nord) a perdu la vie, victime de son imprudence.

Celui que nous rapportons aujourd'hui est de beaucoup moins grave, mais il est dû aussi à l'imprudence de la victime.

Mardi matin, au moment où le train 23, de Courtrai à Ypres, arrivait à Wervicq, à 9 heures 03, un voyageur voulut descendre de wagon avant l'arrêt complet du train; il fit une chute à la suite de laquelle il s'est blessé grièvement au genou droit.

Le blessé est un marchand de lin habitant Wevelghem; il a été reconduit chez lui après avoir reçu les soins d'un docteur.

LEUZE

LE NOTAIRE MOULIGNEAU. — Les renseignements parvenus à la police bruxelloise établissent que le notaire Mouligneau, disparu de Leuze il y a une douzaine de jours, se trouve actuellement en Grèce. Son passage a été signalé à Brindisi le 21 juin.

COURTRAI

UN VOL DE LIN. — La nuit de lundi à mardi, des voleurs demeurés inconnus, se sont introduits par escalade, dans le magasin de lin de M. Ernest Callens, négociant, rue d'Iseghem, 55, et y ont dérobé pour 350 francs de marchandises. M. J. Looghe, commissaire de police, s'est rendu sur les lieux et a immédiatement ouvert une enquête.

TOURNAI

L'INSPECTION DE LA GENDARMERIE PAR LE GENERAL. — Mardi 10 juillet, à onze heures du matin, M. de Coune, général-major de la gendarmerie, en résidence à Bruxelles, viendra à Tournai passer l'inspection des brigades de la lieutenance de l'arrondissement.

MOUSCRON

REUNION DU CONSEIL COMMUNAL. — Le conseil communal de Mouscron est convoqué pour aujourd'hui 4 juillet à sept heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville. Ordre du jour : 1. Autorisation au collège d'interjeter appel du jugement rendu par le tribunal de simple police le 22 juin 1900. 2. Règlement sur le placement et la circulation des échoppes roulantes dites balladeuses. 3. *Listes* supplémentaires des enfants ayant droit à l'instruction gratuite. 4. Compte de la garde civique de l'exercice 1899. 5 Budget de la garde civique pour l'exercice 1901. 6. Etablissement de bains. 7. Communication d'une lettre de M. le Gouverneur relative à l'ancien garde-champêtre Vanhooreweder.

INSTALLATION DE M. A. DEN REEP, BOURGMESTRE. — Dimanche, 22 juillet, aura lieu à Mouscron l'installation solennelle de M. Aloïse Den Reep, bourgmestre. A cinq heures, réception de M. le bourgmestre. Banquet par souscription à l'Hôtel-de-Ville. A 7 heures, concert donné par « l'Harmonie Royale » sur la place communale. A 8 heures, illumination de l'Hôtel-de-Ville et de la place communale. A 10 heures, un brillant feu d'artifice, tiré sur la Grande Place terminera la journée.

CERCLE CATHOLIQUE L' « AVENIR ». — Le grand concert du premier jour de la kermesse sera donné dans le jardin du cercle, dimanche prochain 8 juillet, à 6 heures précises, par la Fanfare communale « Les Amis Réunis » de Pecq. Le prix d'entrée pour les personnes étrangères, présentées par un membre, sera de un franc.

PECQ

UNE REUNION DU CONSEIL COMMUNAL. — L'assemblée communale se réunira jeudi soir, à 8 heures, à l'Hôtel-de-Ville, afin de nommer un nouveau fossoyeur, en remplacement de M. Louis Ducoing, récemment décédé. Pour l'obtention de cet emploi, sept demandes ont été adressées à l'administration.

MONT-A-LEUX

LA FANFARE « SAINTE-CECILE » A BRUXELLES. — La fanfare « Sainte-Cécile, de Montaleux, se rendra au festival de Bruxelles, le dimanche 15 juillet. Les membres actifs et honoraires, ainsi que leurs amis, désireux d'accompagner la société, sont priés d'envoyer leur adhésion avant le 13 juillet au Cercle catholique « au Bois », Mont-à-Leux.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE COURTRAI. — Audience du mardi 3 juillet 1900. — Présidence M. Dujardin, juge. — A la suite d'un appel interjeté par le ministère public, d'un jugement rendu par le Tribunal de police de Mouscron le 30 mai dernier, condamnant Namurois Louis et Seeuws Philomène, tous deux demeurant à Mouscron, chacun à une amende de 1 franc ou un emprisonnement subsidiaire de 1 jour, en outre chacun à une moitié des frais du procès, pour avoir, depuis moins de 6 mois, tenu une *maison de passe, sans autorisation* préalable du collège échevinal, tous deux cités devant le Tribunal correctionnel siégeant en degré d'appel qui réforme le premier jugement et condamne les prévenus chacun à 15 francs d'amende ou 3 jours de prison ainsi qu'aux frais occasionnés par l'appel.

Le même Namurois Louis, qui, à la même audience, devait comparaître pour avoir le 3 avril dernier, vendu illi*citement des boissons*, a été acquitté, la prévention n'étant pas établie.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Concours annoncés :

WATTRELOS. — Le sieur Moïse Helin à St-Liévin, rappelle son concours sur Clermont le dimanche 8 juillet, avec 100 francs de prix d'honneur.

WASQUEHAL. — La société colombophile « Le Pigeon Bleu », établie chez M. Joseph Wilfart, estaminet de la Grappe de raisin, donnera un concours dans un rayon de 6 kil. le dimanche 5 août, sur Clermont. 50 fr. de prix d'honneur répartis en 10 prix de 5 fr. Inscription la veille de 4 heures et demie à 7 heures du soir. Mise : 1 fr. 50 dont 1 fr. pour prix et 0.50 c. pour frais et convoyage. (Système Bouillet, constateur obligatoire).

Résultats de concours :

TOURCOING. — Résultat du concours de Blois, dimanche 1er juillet 1900, organisé par la société Union et Progrès, chez M. L. Mahieu, place Victor-Hassebroucq. 16 paniers lâchés à 5 heures vent beau sud-ouest; convoyeur, Alphonse Leman. 475 pigeons de concours, 243 poules unique à 0.25 cent.; 271 poules à 0.50 cent.; 381 poules à 1 fr.; 252 poules à 2 fr.; 139 poules à 3 fr.; 74 poules à 5 fr.; 33 poules à 10 fr.; 4 poules à 20 fr. — 1er prix, Losfeld u3p; 2e, Dedryver, 4p; 3e, J. Lefebvre, 4p; 4e, Louis Bouche, 2p; 5e, L. Mat, 2p; 6e, P. Motte, 4p; 7e, Ed. Dujardin, Roubaix, r3p; 8e, Carbonnel, Sainghin, 2p; 9e, Jules Lefebvre, 3p; 10e, Trublin, Sainghin; 11e, P. Motte, 2p; 12e, P. Flipo, 2p; 13e, Bonte, Bondues, 3p; 14e, Stevens, Lys, p; 15e, Delhoutre, Leers, 5p; 16e, Duthoit, 3p; 17e, Descamps, 3p; 18e, Hector Campion; 19e, David, p; 20e, Stevens, Lys, p; 21e, Riccy 5p; 22e, Browaeys, Roubaix, 3p; 23e, P. Sion, p; 24e, D. Janssens, Lille, 4p; 25e, Denoyette, 4p;26e, Catteau, Roubaix, p; 27e, Selosse, p; 28e, Losfeld, 5p; 29e, Verplancke, 4p; 30e, René Vandamme, p; 31e, F. Legrand, Roubaix, p; 32e, Delplanque, Neuville, p; 33e, Verne, p; 34e, Dujardin, Roubaix, 2p; 35e, Denoyette, 4p; 36e, L. Lefebvre, 3p; 37e, Boutry, 2p; 38e, Deschemacker, p; 39e, Browaeys, Roubaix, 2pr; 40e, Verne, p; 41e, Legrand, Roubaix, 2p; 42e, Monnier; 43e, Browaeys, Roubaix, 4p; 44e, Cates, h; 45e, P. Liagre, 2p; 46e, Nicolas, Wattrelos, 2p; 47e, Legrand, Roubaix, p; 48e, Deberghe, Roubaix, 2p; 49e, Dujardin, Roubaix, 3pr; 50e, D. Leclercq, pr; 51e, Denoyette; 52e, Dupont, Marcq, p; 53e, Vancorselis Michel, r; 54e, L. Catteau; 55e, L. Bouillet; 56e, L. Bouillet; 57e, Paul Deschemacker; 58e, Carbonnet, Sainghin; 59e, Dupont, Marcq; 60e, L. Mat; bouquet, L. Lefebvre. Hors concours : Reliquat poule à 5 fr., J. Six; piule à 20 fr., Stevens, Lys. — Le premier pigeon a été constaté à 9 h. 27'42 avec une vitesse de 1395 m. 98 à la minute et le dernier à 9 h. 42'06 avec une vitesse de 1320 m. 95 à la minute.

TOURCOING. — Résultat du concours de Chantilly organisé par la société Les Amis-Réunis, chez M. Raymond Codron, cafetier, rue de Guisnes, le mardi 3 juillet. 5 paniers lâchés à 5 heures 30, vent nord-ouest, par M. Alphonse Leman, convoyeur. — 1er prix, Dhal, u2p; 2e, A. Catteau, 2p; 3e, R. Codron, 2p; 4e, Vandevelde, Roncq, 3p; 5e, Delnatte, 4p; 6e, Hector Campion, 4p; 7e, R. Codron, 2p; 8e, Hus, 3p; 9e, Turpin, 2prr; 10e, Bouton, h; 15e, Deschamps, Roncq, rr; 16e, Deschamps, Roncq; 17e, Catteau; 18e, Turpin; 19e, Codron, h; 20e, Lefebvre, h; bouquet, Codron. Le régulateur a été gagné par M. Raymond Codron. — Le premier pigeon a été constaté à 7 heures 53'52 avec une vitesse de 1241 m. 26 à la minute et le dernier à 7 heures 54'33 avec une vitesse de 1225 m. 71 à la minute. — La distribution des prix aura lieu jeudi 5 juillet, à huit heures du soir.

WATTRELOS. — Résultat du concours de St-Just organisé par la Fédération colombophile Wattrelos-Herseaux. 320 pigeons lâchés à 9 h. 15 par M. Verpraet. — 1er prix, Delcroix, 2p.; Carrette, H.; 2e, Delcroix, U.2p.; Vancauemberghe, H.; 3e, Mercier, régul. 3p.; 4e, Meurisse, 1p.; 5e, Desbarbieux H. 1p.; 6e Leruste, 4p.; Fauvarque, H.; Vamienne, H.; 7e, Baas, 4p.; Hélin, H.; 8e Lescouf; 9e, Baas, 2p.; Desmarchelier, H.; 10e, Watteau; Carlier, H.; Dujardin, H.; Latuy, H.; 11e, Molard, 2p.; Vancauenberghe H.; Latuy, H.; Delattre, H.; 12e Dervaux, 3p.; 13e, Horan, 2p.; 14e, Varasse, 2p.; 15e, Derbies, 1p.; 16e, Deboda, 1p.; 17e, Salembier, 2p.; 18e, Florin, 1p.; 19e, Debode; 20e Hennion. 1re série de 3 pigeons, Mercier; 1re série de 2 pigeons, Baas. — Le premier pigeon a été constaté à 11 h. 15"38" avec une vitesse de 1209 m. 50; le dernier à 11 h. 20"04" avec une vitesse de 1153 m. 32.

RONCQ. — Résultat du concours de Chantilly, organisé par la société « La Plume d'Acier », chez le sieur A. Dalle, café du Cygne. 229 pigeons lâchés à 10 h. 45, par M. Leman, convoyeur. — 1er prix, Charlet, U.2p.; 2e, Charlet U.2p.; 3e, Gœmart, 2p.; 4e, Vandevelde, 2p.; 5e, Vansteenkieste Halluin, H.; 6e, Decottignies, 3p.; 7e, Vampouck, 1p.; 8e, Roelens, Neuville, 2p.; 9e, Vandevelde, 2p.; 10e, Hertler, 2p.; 11e, Hertler, 3p.; 12e Debou, Halluin, 3p.; 13e, Stelandre, 1p.; 14e Wanquez, Halluin, 1p.; 15e, Delmasure, 1p.; 16e, Lannoo, 1p.r.; 17e, Messelier 1p.r.; 18e, Vandevelde; 19e, Aernout; 20e, Decottignies, 2p.; 21e, Dalle; 22e, Derveaux; 23e Leconte; Bouquet, Catry, Bousbecque. 1re série de 2 pigeons, à Charlet; 2e série de 2 pigeons, à Vandevelde. — Le premier pigeon a été constaté à 12 h. 23"05" avec une vitesse de 1836 m. 09 et le dernier à 12 h. 48"07" avec une vitesse de 1448 m. 95. — Distribution des prix dimanche 8 juillet, à 7 heures du soir.

COMBAT DE COQS

ROUBAIX. — Le concours de coqs qui a été donné dimanche après-midi, chez M. Cambier, estaminet de l'Ours, rue Pellart, a obtenu le succès habituel; de nombreuses sociétés participaient et les prix ont été chaudement disputés. Ce dernier concours de la saison a été suivi avec animation par les amateurs présents.

JEU DE PIQUET

ROUBAIX. — Le rendage de la partie de piquet qui a eu lieu dimanche soir, chez M. Léon Wardavoir, place du Saint-Rédempteur, contre la société des Sans-Crainte, de chez M. Flipo Grande-Rue, a réussi au-delà de toute espérance; les participants ont été absolument satisfaits de la courtoisie réciproque qui s'est manifesté du commencement à la fin de la partie. On sait que la lutte était concentrée entre les Intrépides et les Sans-Crainte; après un combat loyal de part et d'autre, les Sans-Crainte sont restés vainqueurs. A la suite du souper correctement servi, on a chanté divers vivats, et applaudi successivement MM. Alfred Desquiens, l'aimable organisateur; Henri Lepoutre (petit Louis), Georges Perche, Etienne Dupay, Léon Wardavoir, Louis Marissal et Hubert Desmouth. Le résultat de cette réunion a produit une excellente impression et un goût de revenez-y, chez tous ceux qui s'y sont trouvés.

PLUS DE FUITES
aux Tuyaux d'Eaux Potables

Avec l'*Anti-Bélier*, réducteur de pression, système Paul Planquart-Benoist. Cet appareil est breveté en France et à l'étranger ; on peut le voir fonctionner à l'Exposition, Palais de l'Hygiène, classe 111. L'*Anti-Bélier* est garanti. La maison s'engage même à le reprendre sans aucune dépense pour l'acheteur, si, après trois mois d'essai, il n'avait pas rendu les services attendus. Références de plus d'un an. — Paul Planquart-Benoist, 18, Place de la Liberté, Roubaix. 70695

Ne portez que les chapeaux Léon
21, rue Daunou, Paris, Nice et Vichy. 70893

TOUS LES RATS, LES SOURIS
et autres rongeurs
SONT FOUDROYÉS RAPIDEMENT
par le
BLÉ VERT Barbry
EN FLACONS (MARQUE DÉPOSÉE)
Demander dans toutes les épiceries, drogueries, quincailleries le **BLÉ VERT** en flacons de 0,25, 0,50 et 1 franc préparé par **Jules Barbry**, botaniste-herboriste.
Vente en gros et détail, **11, Rue du Bois, Roubaix**. à la pharmacie **F. Didry**, 32, rue Notre-Dame.

COMPTOIR RÉGIONAL DU NORD
CLAISSE & Cie
TOURCOING, 5, rue Carnot, 5, TOURCOING
CHANGE — ORDRES DE BOURSE — COUPONS
Titres contre Espèces — Espèces contre Titres
Constitution de Sociétés

COMPAGNIE FINANCIERE
Belge-Française
(BELFRANCE)
Société anonyme au capital de 5 millions de francs
BUREAUX ET AGENCES :

BRUXELLES	JEUMONT	ARRAS
PARIS	DENAIN	BOULOGNE
ROUBAIX	BÉTHUNE	ARMENTIÈRES
TOURCOING	CREIL	CAMBRAI
HAUMONT	ORCHIES	HÉNIN-LIÉTARD
VALENCIENNES	CALAIS	ABBEVILLE
LENS	AVESNES	DOUAI
COMPIÈGNE	ANZIN	SAINT-OMER
SAINT-AMAND	BRUAY	HAZEBROUCK
HALLUIN	AMIENS	WORMHOUDT
MONTDIDIER	SAINT-POL	DUNKERQUE
DOULLENS	SOMAIN	LA BASSÉE

La Compagnie Financière Belge-Française (BELFRANCE), fondée par un groupe franco-belge, traite les opérations suivantes aux conditions les plus réduites.

ORDRES DE BOURSE
Paris, Lille, Bruxelles, Amsterdam, Londres, Berlin, Lyon, etc

OPÉRATIONS A FORFAIT
Titres contre espèces sur toutes les valeurs cotées
Opérations de banque, d'escompte, dépôts à vue et à terme, comptes de chèques, avances sur titres, versements et échanges, émissions, vérification de tirages.

Constitutions de Sociétés Industrielles et Commerciales

BULLETINS FINANCIERS

du mardi, 3 juillet 1900

PARIS, 3 juillet.

La spéculation et l'épargne ont beau considérer très sagement que les affaires de Chine, si sérieux qu'en soit l'aspect à l'heure actuelle, ne peuvent exercer une action durable sur la tenue de la grande majorité des fonds d'Etat et des valeurs, il n'en reste pas moins que la gravité des événements qui se passent en Extrême-Orient pèse sur les transactions et en ralentit l'activité.

Les cours se sont en général assez bien tenus aujourd'hui, quoiqu'il y ait encore, sur plusieurs valeurs, un flottant de titres, et que les réalisations ne trouvent pas toujours une contre-partie suffisante dans la disposition des capitaux libres à employer.

Il y a eu notamment des ventes au comptant et à terme sur nos rentes et l'on peut sans doute les attribuer en partie à la crainte des répercussions que peut avoir sur notre situation financière la nécessité de parer à des dépenses sans cesse croissantes, qu'elles proviennent de causes prévues, comme l'amélioration de nos ports, la mise en défense de nos colonies et l'augmentation de la flotte, ou de motifs accidentels comme l'envoi de renforts importants dans les mers de Chine.

Le 3 % avait d'abord été demandé de 100.20 à 100.25, mais les offres ont dominé dans la seconde partie de la séance et ont fait reculer la rente à 100.12. Le 3 1/2 a fléchi de son côté de 10 centimes à 102.37.

L'Extérieure a fait preuve d'une grande fermeté, sur le bruit que les délégués espagnols avaient rencontré à Londres une opposition irréductible à leurs propositions de réduction d'intérêt. De 72.37 on a atteint bientôt 72.65, puis le courant général a ramené en clôture le prix coté hier à trois heures.

BRUXELLES, 3 juillet.

Terme. — On piétine à peu près sur place, l'événement du jour est encore la nouvelle hausse du change à Rio à 11 5/8, ce qui permet au 4 % Brésilien d'atteindre le cours de 767.

Comptant. — Nous assistons à un véritable réveil des affaires; il y a des acheteurs un peu dans tous les groupes de titres à revenu variable. Aussi peut-on dire qu'il y a reprise générale, bien qu'encore peu accentuée. 3 %, 95; lots de villes fermes. Hausse aux banques des Div. Outremer à 234, des parts de réserve à 2350, des Caisses Commerciales à 600. Bons achats en Capital Nationale financière à 196.50. Les tramways s'affermissent ; les titres sidérurgiques bien soutenus et les charbonnages sont presque tous en hausse. Aux zincs reprise de l'Asturienne à 5575. Fermeté habituelle des Electricité d'Anvers, des Pétroles de Prahova et des Métall. Roumains. Faiblesse des Dnieprovienne et des Briansk.

VANDEKERCKOVE,
Directeur de la « Belgique Financière »
Chaussée de Louvain, Bruxelles

Comptoir Financier Fr. De Cooman

ROUBAIX		TOURCOING
14, rue St-Georges		8, Boulev. Gambetta
	AGENCES :	
ABBEVILLE	COMINES	MAUBEUGE
AMIENS	DOUAI	PARIS
ARMENTIÈRES	DUNKERQUE	PÉRUWELZ
ARRAS	ELBEUF	REMIREMONT
BAILLEUL	FÉCAMP	ROUEN
BORDEAUX	GAND	SAINT-QUENTIN
BRUXELLES	LE HAVRE	SEDAN
CAMBRAI	LILLE	TOURNAI
CAUDRY	LYON	VALENCIENNES

Paiement *sans aucuns frais* de coupons français, belges et étrangers. Renseignements gratuits.

ORDRES DE BOURSE

Les opérations se traitent, *titres contre argent, argent contre titres*. Courtage un franc par mille, *sans aucuns frais supplémentaires* pour toutes les opérations effectuées aux bourses belges.

La Maison ne se charge d'aucune opération à terme